



**Section bilangue collège Saint-Exupéry :  
Allemand – Anglais**

*Une section accessible à tout élève volontaire et motivé.*

C'est quoi ?	Dès la 6 <sup>ème</sup> , les élèves qui s'inscrivent au collège Saint-Exupéry peuvent <b>apprendre deux langues vivantes en section bilangue</b> . : l'allemand et l'anglais
Comment ça fonctionne ?	<b>3 heures d'allemand et 3 heures d'anglais.</b> <u>Pas de sélection !</u>
Pour quoi faire ? Dans quel objectif ?	- construction d'un <u>parcours européen</u> - développer <u>un esprit de découverte et d'ouverture</u> - faciliter l'accès à la <u>formation</u> et au <u>marché de l'emploi</u>
Je suis intéressé ! Comment s'inscrire ?	<i>Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez demander à rencontrer les professeurs d'allemand et d'anglais ou l'équipe de direction du collège.</i>
Contact	Téléphone : 02.33.80.45.45 Mail : ce.0610056e@ac-caen.fr

☞ Les parents de CM2 souhaitant que leur enfant intègre la section bilangue à la rentrée 2022 devront renseigner le « formulaire de demande d'inscription dans les enseignements optionnels ».

☞ *Si besoin, ne pas hésiter à demander une dérogation pour le collège*

Pour les familles intéressées qui ne dépendent pas du secteur de recrutement du collège, il est nécessaire de demander une dérogation : un formulaire de demande de dérogation est à votre disposition au collège sur simple demande.

Les représentants légaux :

M.Mme.....Nom de l'élève : .....  
Adresse : .....

Demandent son inscription :

En section bilangue « allemand/anglais » (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>)

***NB : Après inscription dans une option, l'enseignement devient obligatoire et doit être suivi jusqu'à la fin du cycle***

Fait à .....le.....

*Signature des représentants légaux*